Le MRP vous parle !

Nouvelle Série n° 54
MAI-JUIN 1992
ISSN 0753-8707

TRIBUNE LIBRE DES ANCIENS DU M.R.P.

BULLETIN DE LIAISON DE L'AMICALE DU M.R.P. — 133 BIS, RUE DE L'UNIVERSITÉ PARIS 7e — TÉL. 47.05.84.51 PRIX : 5 F

EUROPE : UN OUI MASSIF, DIGNE DE LA FRANCE

Chaque homme politique doit à mes yeux, dans un domaine aussi capital pour l'avenir de la France et celui de l'Europe que celui de la ratification du nouveau traité, se déterminer clairement par «Oui» ou par «Non».

Pour nous le choix est clair, nous allons nous engager de toutes nos forces pour un «Oui» massif à l'Europe!

***

Je voudrais tout d'abord rappeler que l'idée d'une construction européenne communautaire est née de la double volonté :

• de respecter totalement nos identités nationales, nos patriotismes,

• mais d'interdire, après deux guerres mondiales ayant trouvé leur naissance en Europe, que ces identités en arrivent à nouveau à s'opposer pour prouver leur existence et à dériver vers le nationalisme, ses haines et ses guerres.

L'idéal de Communauté Européenne est donc plus moderne et indispensable que jamais dans notre Europe qui a retrouvé son unité et sa liberté.

Lui seul permet d'offrir un lieu d'accueil pour les nouvelles démocraties de l'autre moitié de notre unique Europe et un modèle pour éviter dans l'avenir des tragédies identitaires comme celle que nous vivons hélas en Yougoslavie.

Cette idée de Communauté s'est concrétisée dans la volonté de bâtir une organisation révolutionnaire qui ne soit:

• ni une simple organisation inter-étatique impuissante,

• ni la construction d'un super Etat qui nierait nos nations, nos identités, nos organisations étatiques nationales.

C'est cette construction nouvelle fondée à la fois sur des règles de majorité, dans certains domaines sur l'unanimité, sur des institutions spécifiques : Conseil Européen, Commission, Conseil des Ministres, Parlement, Cour de Justice qui, loin de nos débats théoriques : fédéralisme ou simple organisation inter-étatique doit faire l'objet de tous nos soins.

Dans ce cadre Maastricht apparait non pas comme un Traité extraordinairement novateur mais comme étant dans la continuité, dans la logique du Traité de Rome et de l'Acte Unique.

Ce nouveau Traité va pour l'essentiel nous permettre :

• de nous doter en commun d'une monnaie unique puissante et stable, ce que nous ne pouvons pas faire séparément dans chacun de nos Etats,

• et dans le domaine de la diplomatie et de la sécurité de respecter nos indépendances nationales, notre pouvoir de décision national tout en cherchant à rapprocher nos points de vue et à additionner nos forces.

Dire «Non» à Maastricht c'est non seulement donner un coup d'arrêt à l'évolution naturelle de la construction communautaire c'est, nous le savons tous, surtout si ce «Non» émanait de la France, ruiner toutes les chances de la Communauté Européenne.

Qui peut croire qu'après un «Non» Français à Maastricht la Communauté Economique Européenne d'hier pourrait continuer comme si de rien n'était... Chacun sait, notamment sous les présidences britannique (1er juillet 1992) et danoise (1er janvier 1993) que cette communauté dériverait dans le meilleur des cas vers une ouverture immédiate aux pays nordiques et se transformerait en un simple grand marché, une zone de libre échange : ce serait le triomphe de l'AELE ! (Association Européenne de Libre Echange).

Que dire des conséquences dans les relations franco-allemandes alors même que chacun sait que c'est l'Allemagne et ses dirigeants actuels qui, dans le cadre de la monnaie unique, font un sacrifice puisqu'ils sont les seuls à posséder une monnaie mondiale et que le «Non» de la France non seulement ruinerait définitivement les chances de nous doter d'une monnaie unique en Europe mais sonnerait comme un refus d'accepter la main européenne que nous tend le pays avec lequel nous avons su construire depuis 35 ans une exemplaire amitié et un réel partenariat...

Rien n'arrêterait plus l'indépendance Allemande. Or si nous ne craignons pas l'unification Allemande dans la communauté européenne, nous avons tous aussi quelques craintes de l'unification Allemande, hors de toute construction communautaire.

***

Plutôt que de recommancer une nouvelle fois le débat pour ou contre l'Europe, c'est le débat sur la définition de la Communauté Européenne, ses limites de compétences et ses méthodes de fonctionnement que nous voulons ouvrir car c'est le débat de l'avenir et de l'espérance. C'est notre débat, celui des Modernes.

C'est dans cette optique que nous allons nous battre pour que la France dise «Oui», pas un petit «oui» d'un peuple hésitant, effrayé, un grand **«Oui»**, digne du grand peuple que nous sommes, un **«OUI»** de confiance en l'avenir, un **«OUI»** digne de la France.

Bernard BOSSON
Ancien Ministre, Député-Maire d'Annecy
Secrétaire Général du CDS

SOMMAIRE

Europe : un oui massif, digne de la France 1
Assemblée Générale du 14 mai 1992 2-3
Nouveau Comité Directeur 3
Rapport Moral 4
Amis décédés de avril 1991 à avril 1992 5
Réunion du Comité Directeur 2/6/92 5-6
Correspondants départementaux de l'Amicale 6
L'Union Européenne est indispensable 7
Amis décédés (mai-juin 92) 7
L'Erreur 8
Le devoir d'opposition, les devoirs de l'opposition 8
Quand un militant devient poète... 9
Je recommencerais bien de Jean Fernot 10
Mode de Scrutin 11
Rappel 11
L'Europe devant son destin 12
Bulletin 12

ASSEMBLEE GENERALE DU 14 MAI 1992

La séance est ouverte à 15 heures 30 dans la Salle Clémenceau du Palais du Luxembourg, sous la présidence de Robert Prigent, président de l'Amicale.

Robert Prigent souhaite la bienvenue aux membres de l'Amicale et salue le Président Alain Poher, qui nous fait l'honneur de sa présence, puis il passe la parole à Jean Coville pour le rapport moral.

Rapport moral :

Jean Coville indique que 120 adhérents ont annoncé qu'ils seraient présents à cette assemblée et qu'un plus grand nombre se sont excusés, ne pouvant se libérer ou n'étant pas en mesure de se déplacer.

Il mentionne que malgré 38 décès survenus au cours de cette année, l'Amicale est néanmoins en progrès du fait de 40 adhésions nouvelles et 20 abonnements nouveaux.

Il expose la situation de l'Amicale dans son nouveau siège de la rue de l'Université et rappelle que son objectif est à la fois de maintenir la connaissance de l'action du M.R.P. dans le passé et d'apprécier la situation présente à la lumière des principes du M.R.P.

En réponse à une question, il précise que sur 700 adhérents à l'Amicale, la moitié d'entre eux seulement ont payé leur cotisation l'an dernier et il lance un appel pour qu'un progrès soit accompli cette année.

Enfin il remercie tous les amis qui participent à la rédaction du journal, notamment Louis BOUR, André François MERCIER, Bertrand CHAUTARD Pierre KERLÉVÉO et Georges VERPRAET. Il ne faut pas oublier que le « MRP vous parle » est une tribune libre ouverte aux adhérents et Jean COVILLE souhaite que beaucoup d'entre eux lui apportent leur collaboration.

Le rapport moral est vivement applaudi.

Avant d'ouvrir le débat Robert PRIGENT annonce que le Sénateur du Bas-Rhin, M. JUNG accompagné de Robert GIULIANI, secrétaire de l'Union Centriste du Sénat, doivent venir présenter la Fondation Robert SCHUMAN récemment créée. Le débat sur le rapport moral sera donc interrompu à leur arrivée.

Discussion du Rapport Moral :

J. PINTA de Vincennes s'étonne que trop d'articles du bulletin semblent calqués sur les thèses du C.D.S. et parfois se confondent avec celles de la droite classique. Il fait état notamment de la lettre envoyée au rédacteur en chef de la CROIX, Monsieur Noël COPIN, sous les signatures d'André-François MERCIER et de Robert PRIGENT, pour protester contre un article publié par ce journal, mettant en cause personnellement les dirigeants nationaux du C.D.S.

Sur ce point Robert PRIGENT, en l'absence d'A.F. MERCIER malade, précise que ce texte a été envoyé au courrier des lecteurs de la Croix, l'un et l'autre agissant en tant qu'abonnés à ce journal intervenant à titre personnel, sans mettre en cause l'Amicale du M.R.P., ni son bulletin.

Robert PRIGENT précise quant à lui qu'aucun parti existant ne peut prétendre être l'héritier du M.R.P. étant donné l'éparpillement de ses anciens adhérents sur l'échiqier politique après sa dissolution.

A ce moment le débat est interrompu par l'arrivée de MM. JUNG et GIULIANI.

Fondation Robert SCHUMAN :

M. JUNG se présente comme sénateur du Bas-Rhin depuis trente trois ans et ancien militant du MRP. Il a été pendant trois ans,président du CONSEIL DE L'EUROPE.

Depuis plusieurs années il souhaitait la création d'une « FONDATION ROBERT SCHUMAN », ce qui nécessitait la réunion d'un capital très important (CINQ MILLIONS DE FRANCS). C'est maintenant chose faite et le dépôt de l'acte constitutif vient d'être régularisé. Il réunit de nombreuses personnalités, notamment le Président Alain POHER, Raymond BARRE, Bernard BOSSON etc... L'objet essentiel de la FONDATION est de faire connaître l'action menée depuis 1950 pour la prise de conscience de l'EUROPE et le sens démocratique de son développement. Il faut aller au-delà de l'Europe des douze, notamment en POLOGNE et en ROUMANIE et intéresser la jeunesse de ces pays.

M. JUNG fait appel à tous pour développer cette action et faire connaître l'esprit de la démocratie chrétienne.

M. GIULIANI insiste sur le caractère démocratique de cette action. Il indique que le siège de la FONDATION ROBERT SCHUMAN est à Paris, 31 rue de Tournon (6e)

M. Armand HUET, président de l'Association Européenne des Cheminots met cette organisation au service de la FONDATION ROBERT SCHUMAN.

Jean CAYEUX rappelle l'existence de l'INSTITUT SAINT BENOIT à Scy-Chazelles, qui est à l'origine de la demande de béatification de Robert Schuman.

REPRISE DE LA DISCUSSION DU RAPPORT MORAL.

Après le départ de MM. JUNG et GIULIANI la discussion du rapport moral est reprise.

Interviennent notamment Henry SPORTÈS du Comité Directeur, MAIGNÉ du Kremlin Bicêtre, qui regrette la disparition du MRP, PRIGENT qui regrette aussi cette dissolution, COVILLE, qui rappelle qu'il a œuvré dans les années 1970 pour un « travaillisme Français», que le Congrès d'Epinay a condamné, PINTA qui reproche à COVILLE un article dans lequel il suggère qu'une alliance avec le FRONT NATIONAL prenne le contre-pied de l'alliance socialo-communiste, André DELAPIERRE (Seine St Denis) NICOLET (XIXe).

Robert PRIGENT clot la discussion sur le rapport moral, mais rappelle que les pages du « M.R.P. vous parle » sont à la disposition de tous les anciens adhérents du M.R.P. et que ceux-ci ne doivent pas hésiter, quel que soit leur choix politique actuel, à envoyer des articles donnant leur appréciation sur l'actualité que nous vivons, pour donner au bulletin, non un caractère polémique, mais un enrichissement par des échanges fraternels d'opinion.

ELECTION DU COMITE DIRECTEUR.

Robert PRIGENT indique que le Comité aurait du être renouvelé par tiers tous les deux ans. Ces renouvellements partiels n'ayant pas eu lieu c'est l'ensemble du Comité qui doit être soumis à l'élection pour permettre par la suite une application correcte des statuts.

Des feuilles présentant une liste de 41 candidats, dont trente sortants et onze nouveaux est alors distribuée.

Après pointage la totalité des 41 candidats est élue, les statuts prévoyant pour le comité directeur un minimum de 20 et un maximum de 45.

Les élus seront convoqués prochainement pour la nomination du Président et du Bureau.

RAPPORT FINANCIER.

M. Reingewirtz, chargé de la comptabilité, expose la situation financière qui se résume dans les chiffres suivants :

Balance des Recettes et dépenses.

Recettes	146.325
Dépenses	126.628
Solde créditeur :	**19.697**

Le rapport financier, mis aux voix, est adopté à l'unanimité.

A la demande de plusieurs adhérents il est constitué une Comission de surveillance des comptes comprenant Mme Mauroux-Fonlupt, M. Meisnier et M. Sportes.

Cette composition est approuvée par l'Assemblée.

VOTE DU RAPPORT MORAL

Robert PRIGENT met aux voix le rapport moral qui est adopté à l'unanimité moins une voix (J. PINTA).

QUESTIONS DIVERSES

Robert PRIGENT remercie les correspondants départementaux qui se sont efforcés à recruter de nouveaux adhérents ou de nouveaux abonnés dans leurs départements. Malheureusement un grand nombre de départements n'a pas encore de correspondants. Appel est fait aux adhérents ou abonnés.

REPAS AMICAL

L'annonce est ensuite faite que, comme l'année dernière, sera organisée la tenue d'un repas amical dans le courant du mois de Novembre, vraisemblablement au même restaurant que l'année passé. Ce projet reçoit une chaleureuse approbation des camarades présents.

RAPPORTS DU COLLOQUE DE 1991.

Avant de terminer le président expose à l'assemblée que jusqu'à présent faute de disponibilité financière suffisante, le compte rendu du colloque de janvier 1991 n'a pas été publié. Mais des démarches actuellement en cours nous permettent d'espérer parvenir à réunir la somme nécessaire, sous réserve d'une participation de l'Amicale pour une somme de 20000 francs. Cette dépense est approuvée par l'Assemblée.

La séance est levée à 16 h 40.

Alors, comme chaque année, les membres de l'Amicale se dirigent vers l'Eglise St Sulpice, où une messe est dite à la mémoire de nos amis défunts. A cette occasion, le Père Faynel, curé de St Sulpice, prononce une homélie pleine de chaleur et de compréhension de l'idéal démocrate-chrétien.

Enfin, comme chaque année également, les membres de notre Amicale terminent cette belle réunion à la présidence du Sénat, où Alain Poher nous accueille avec toute son amitié.

• • • • • • • • • • •

NOUVEAU COMITE DIRECTEUR

Raymond ADDA	Neuilly s/ Seine
Etienne BORNE	La Celle St Cloud
Suzanne BOULAY	Paris 5e
Louis BOUR	Paris 16e
Pierre CATRICE	Roubaix
Jean CAYEUX	Paris 15e
Pierre CHANTELARD	St Germain en Laye
Bertrand CHAUTARD	Montrouge
Jean CHÉLINI	Eguilles
Paul CHEMINEAU	Ris-Orangis
Georges COUDRAY	St Malo
Jean COVILLE	Paris 6e
Cyriaque DECAMME	Paris 6e
André DENIS	Lésigny
Georges DENIZOT	Caen
Patrice DESAUBLIAUX	Paris 20e
Roger DOBIGNY	Neuilly sur Marne
Jacques DUBOIS	Boulogne-Billancourt
Marie-Claude DUVEAU	Soulac sur Mer
Lucien GAILLARD	Paris 2e
Pierre GARCETTE	Haubourdin
Bernard GUYOMARD	Paris 17e
Christiane HENRY	Eaubonne
Armand HUET	Cannes
Gabrielle JOLY	Paris 7e
Pierre KERLEVEO	Lomme
Pierre KEUTEN	Vanves
Léon LAPRA	Lyon
Gilbert LAUSENT	St Germain en Laye
Antoine LAWRENCE	Strasbourg
Robert LECOURT	Paris 16e
René LIGER	Ivry sur Seine
René MILTGEN	Paris 19e
André MONTEIL	Paris 16e
Pierre NICOLET	Paris 19e
Jacques POIREL	Boulogne-Billancourt
Maurice PRÉVOTEAU	Bourgogne
Robert PRIGENT	Boulogne-Billancourt
Henry SPORTÈS	Paris 10e
Germaine TOUQUET	Paris 15e

RAPPORT MORAL

Chers Amis,

Cent vingt d'entre vous ont accnoncé leur participation à cette assemblée. Mais plus nombreux sont les messages chaleureux et parfois émouvants de tous ceux qui ne sont pas là à cause de l'âge, de la maladie ou d'obligations diverses, mais qui auraient ardemment souhaité y être.

En effet je crois pouvoir dire, par le courrier ou les communications téléphoniques que je reçois à notre siège, que notre amicale se porte bien. Elle est toujours le souvenir et encore l'espoir de tous ceux de notre tradition qui veulent une société au service des hommes et contre les exclusions de toutes sortes.

Je suis venu parmi vous par l'intermédiaire de Marc Sangnier et d'André Colin et ai connu bien d'autres témoins de cette tradition et dans cette salle chacun pourrait sans doute s'exprimer de même.

L'essentiel est que cette tradition et cette mission demeurent.

C'est à quoi s'emploie notre Amicale.

Certes nous perdons chaque année des adhérents qui partent dans l'autre monde. La liste sera lue tout à l'heure à la messe qui sera dite à l'Eglise St Sulpice.

Mais des adhérents nouveaux nous parviennent et ils sont plus nombreux que les partants. En effet les amis décédés sont cette année au nombre de 38 et pendant la même période nous avons eu 60 adhérents ou abonnés nouveaux.

Ceux-ci sont, soit apparentés aux défunts, soit lecteurs du « M.R.P. vous parle ». Il semble en effet que notre petit journal soit très apprécié.

Je le constate, non seulement par les adhésions et les abonnements que je viens de mentionner, mais aussi par le courrier ou les communications téléphoniques qui parviennent à notre siège, ce qui est très encourageant pour ceux qui écrivent dans le journal et pour ceux qui s'efforcent de faire vivre notre Amicale.

Continuons donc, me semble-t-il, dans la voie que nous nous sommes tracée, matériellement et spirituellement.

Matériellement l'évolution est favorable. Comme je vous l'ai indiqué dans mon rapport de l'an dernier, la vente de notre siège de la rue St Augustin s'est bien effectuée ce qui nous a permis d'acquérir rue de l'Université les parts correspondant à notre nouveau siège et d'effectuer des placements bancaires très utiles pour le fonctionnement de notre Amicale.

Récemment 2 nouvelles petites pièces ont été mises à notre disposition pour y installer nos archives. Ces pièces, qui sont en cours d'aménagement, seront très utiles car elles permettront à ceux d'entre vous qui avez des archives de nous les adresser et aux visiteurs de venir les consulter.

C'est assurémment une des missions importantes de notre Amicale. Puis-je demander à ceux qui le peuvent d'y contribuer ?

Nous avons d'ailleurs déjà reçu des archives de certains d'entre vous et nous avons eu des visiteurs de France et de l'étranger, notamment une universitaire canadienne, Madame Prestwich, venue s'enquérir du rôle du M.R.P. dans la promotion politique des femmes.

Par contre un autre problème matériel n'est pas encore résolu c'est celui de notre participation aux frais de gestion de l'immeuble commun.

Sur le plan des idées nous devons, comme il est prévu dans nos statuts, évoquer dans notre journal notre action passée et analyser la situation présente de la France et du Monde à la lumière de nos principes.

Comme il s'agit d'une tribune libre, comme il est dit en sous-titre du « M.R.P. vous parle », il est normal que des idées diverses s'y expriment et qu'elles puissent ne pas correspondre aux opinions de chaque lecteur.

Cependant, comme je l'ai indiqué tout à l'heure, il semble que le « M.R.P. vous parle » soit très apprécié de ses lecteurs.

Sans pouvoir citer tous les titres des articles publiés depuis un an, qui ont abordé des sujets essentiels dans notre Monde en pleine mutation, je désire remercier en votre nom les principaux auteurs de ces articles : Louis Bour, Bertrand Chautard, Pierre Kerlévéo, André-François Mercier et Georges Verpraët.

Continuons donc notre œuvre. Elle ne sera jamais achevée. Luttons de tous nos forces contre « l'exclusion » qui, hélas, se manifeste dans nos sociétés soit-disant riches.

Puissent les hommes et les femmes de notre tradition lutter sans faiblir, à l'image de l'abbé Pierre et de mère Thérésa, pour que les exclus redeviennent des hommes.

Tel est mon rapport.

Jean COVILLE

AMIS DÉCÉDÉS
d' avril 1991 à avril 1992

Mme Max André	Paris 16e
Gaston Auburtin	La Celle St Cloud
Raymont Barlet	Ste Foy les Lyon
Pierre Bernard	Paris 8e
Mme Maurice Bourel	Paris 15e
Fernand Bouxom	St Gratien
Jean Boyer	Paris 5e
Madeleine Cabon	Paris 17e
Félix Cabut	St Etienne
Madeleine Cailloux	Paris 15e
Jeanne Catoire	Arras
Jean Cauchon	Dreux
Pierre Chabas	Asnières
Gaston Charnay	Iguérande
Marcel Couvreur	Evreux
Alain Fau	Paris 16e
Jean Fonteneau	Clamart
Madeleine Giraud	Paris 15e
Jean Gravier	Jura
Paul Guillaumin	Ville d'Avray
Roger Julien	Nant d'Aveyron
Suzanne Latreille	Lyon
Louis Loreau	Alfortville
Marie-Thérèse May	Paris 15e
Jean Michel	Paris 16e
Marcelle Montaron	Mondoubleau
Louis Michaud	Puteaux
Madeleine Martin	Paris 16e
[illegible]en Panaget	Paris 15e
[illegible] Pannier	Paris [illegible]
[illegible]é Paillieux	Gran[illegible]
[illegible]rt Prangey	[illegible]
[illegible]ges Prégermain	[illegible]
[illegible] Sabadie	
[illegible] Segret	[illegible]
[illegible]tgen	[illegible]
[illegible] Terrenoire	[illegible]
[illegible]le Thibout	Pa[illegible]
[illegible]oul Elliautun	Berge[illegible]

● ● ● ● ● ● ● ●

REUNION DU COMITE DIRECTEUR 2 JUIN 1992

Le Comité Directeur s'est réuni, le mardi 2 juin, au siège de l'Amicale sous la présidence de Robert Prigent.

La séance est ouverte à 10 h 15.

Sont présents : Suzanne BOULAY, Pierre CATRICE, Jean CAYEUX, Bertrand CHAUTARD, Jean COVILLE, André DENIS, Lucien GAILLARD, Armand HUET, Gabrielle JOLY, Gilbert LAUSENT, Antoine LAWRENCE, René MILTGEN, Pierre NICOLET, Henri SPORTES, Germaine TOUQUET.

S'étaient excusés : Louis BOUR, Jean CHELINI, Paul CHEMINEAU, Georges COUDRAY, Cyriaque DECAMME, Roger DOBIGNY, Jacques DUBOIS, Pierre GARCETTE, Christiane HENRY, Pierre KERLEVO, Pierre KEUTEN, Robert LECOURT, René LIGER, André-François MERCIER, André MONTEIL, Jacques POIREL.

Robert PRIGENT rappelle à l'assistance qu'en vertu des dispositions de l'article 11 des statuts de l'Amicale du M.R.P., le Comité Directeur, dont les membres sont élus pour 6 ans, est renouvelable par tiers tous les deux ans et que, lors de la première réunion qui suit un renouvellement, on doit procéder à un tirage au sort en vue de déterminer les deux premiers tiers renouvelables.

Le Comité décide que le renouvellement se fera en suivant l'ordre alphabétique des noms des membres élus lors de l'Assemblée Générale du 14 mai 1992. Sur la demande de plusieurs participants, il est alors procédé à un tirage au sort pour désigner la lettre à partir de laquelle sera constitué le premier tiers renouvelable. Le sort ayant désigné la lettre « L », c'est donc à partir du premier nom commençant par cette lettre que seront désignés les membres soumis à renouvellement à l'occasion de l'Assemblée Générale de 1994, dans la limite du tiers de l'effectif total, tout membre sortant étant d'ailleurs rééligible.

Après un échange de vues auquel prennent part plusieurs membres du Comité, le bureau est ainsi constitué :

Président :	Robert PRIGENT
Vice-Présidents :	Louis BOUR
	Jean CAYEUX
Secrétaire Général :	Jean COVILLE
Secrétaire Gle adjointe :	Gabrielle JOLY
Trésorier :	Bertrand CHAUTARD
Membres :	Georges COUDRAY
	André DENIS
	Lucien GAILLARD
	Christiane HENRY
	Robert LECOURT
	René MILTGEN
	André MONTEIL
	Henri SPORTES
	Germaine TOUQUET

Robert PRIGENT déclare qu'il accepte de continuer l'exercice de son mandat de Président jusqu'à la fin de l'année 1992 afin d'assurer, notamment, la préparation de la rencontre amicale qui doit avoir lieu à l'automne ; mais il est décidé à donner sa démission le 31 décembre. Il invite, dès lors, les membres du Comité à prévoir son remplacement pour le début de l'année 1993. A la suite de certaines protestations suscitées par cette déclaration, il insiste sur le caractère irrévocable de cette décision.

Plusieurs amis font observer que, s'agissant d'une démission qui doit intervenir en cours de mandat, il appartiendra au premier vice-président d'assurer l'intérim jusqu'à ce que le Comité Directeur se réunisse pour désigner un nouveau titulaire.

Il est ensuite procédé à la désignation d'un certain nombre de personnes pour reconstituer le Comité de Rédaction du Bulletin de l'Amicale, celui qui avait été créé par le Comité Directeur du 22 mai 1987 ayant vu son effectif gravement réduit par suite de décès ou d'empêchements pour raisons de santé.

Feront désormais partie de ce Comité

de Rédaction : Louis BOUR, Jean CAYEUX, Bertrand CHAUTARD, Jean COVILLE, André DENIS, Patrice DESAUBLIAUX, Jacques GISSINGER, André-François MERCIER, André MONTEIL, Germaine TOUQUET.

André DENIS demande que, dans la mesure du possible, les réunions du Comité de rédaction soient jumelées avec celles du Bureau.

Un échange de vues s'engage sur la périodicité de parution du Bulletin. La majorité des membres du Comité estime qu'il serait souhaitable de limiter à quatre le nombre de numéros paraissant annuellement. Il est souhaité que le prochain bulletin contenant les compte-rendus de l'Assemblée Générale du 14 mai et du Comité Directeur du 2 juin soit publié fin juin ou début juillet - ce qui permettra, éventuellement, d'y insérer des articles faisant écho aux débats en cours sur la politique européenne et la ratification du traité de Maastricht.

Quelques précisions sont données aux participants sur le repas amical annoncé aux adhérents lors de l'Assemblée Générale : la date retenue, après prise de contact avec le restaurant, est le vendredi 20 novembre. Le lieu choisi est le même que celui où s'est tenu le déjeuner du 15 novembre 1991, c'est-à-dire : le restaurant du C.I.S.P. RAVEL, 6, Avenue Maurice Ravel, 75012 PARIS. Une invitation personnelle sera envoyée aux adhérents à jour de leurs cotisations.

A propos du recouvrement des cotisations, un échange de vue s'engage sur les moyens susceptibles de permettre à chaque adhérent de savoir où il en est de ses obligations. Plusieurs propositions sont faites. Il est envisagé, notamment, de faire appel à un système informatique qui aurait pour effet de faire apparaître sur l'étiquette adresse du bulletin la date du dernier réglement. D'autre part, le Comité est d'avis de ne plus insérer un bulletin de cotisation ou d'abonnement dans chaque numéro du « M.R.P. vous parle », mais de procéder à un appel, une première fois en janvier et à un rappel en septembre-octobre.

Jean CAYEUX rappelle qu'en vertu des statuts, le bureau doit donner son accord pour l'admission d'un nouvel adhérent et que celui-ci doit être présenté par deux parrains. Les membres du Comité estiment qu'il est fort souhaitable que cette règle soit respectée.

Est également approuvée par toute l'assistance une requête de notre ami Armand HUET, correspondant de l'Amicale pour les Alpes-Maritimes, tendant à autoriser tout correspondant départemental, non membre du Comité Directeur, à assister, sur sa demande, à une réunion de ce Comité ou du Bureau, dont la date coinciderait avec sa présence à Paris. Cette possibilité sera portée à la connaissance des intéressés par la voie du bulletin.

Gabrielle JOLY

CORRESPONDANTS DEPARTEMENTAUX DE L'AMICALE

01	AIN	DOMINJON Pierre	BELLEY	79 81 47 44
06	ALPES MARITIMES	HUET Armand	CANNES	99 38 15 43
11	AUDE	LAVOYE Henri	CARCASSONNE	68 25 21 85
14	CALVADOS	LEMAIGRE René	OUISTREHAM	31 96 19 72
18	CHER	LELARGE Bernard	BOURGES	48 24 55 82
25	DOUBS	BICHET Robert	ROUGEMENT	81 86 92 46
26	DROME	SAUVAGEON Charles	VALENCE	75 44 09 55
29	FINISTERE	LEQUEUX Mathurin	QUIMPER	98 95 87 63
33	GIRONDE	DESCAZEAUX Léon	CAQTILLON LA B.	57 40 27 83
35	ILLE ET VILAINE	COUDRAY Georges	SAINT MALO	99 56 00 34
37	INDRE ET LOIRE	OMNES Gilbert	St CYR S/LOIRE	47 41 15 30
38	ISERE	BUISSON Antoine	VIF	76 72 58 73
39	JURA	JAILLON Louis	SAINT CLAUDE	84 45 11 97
41	LOIR ET CHER	DUMENIL Guy	PARIS	45 74 82 05
44	LOIRE ATLANTIQUE	ROUHAUD Robert	Ste MARIE S/MER	40 82 06 23
45	LOIRET	SAILLARD André	PITHIVIERS	38 30 24 50
50	MANCHE	DAILLET Jean-Marie	SAINT LO	33 57 77 30
59	NORD	GARCETTE Pierre	HAUBOURDIN	20 07 29 42
		CATRICE Pierre	ROUBAIX	20 24 13 33
62	PAS DE CALAIS	VASSEUR Eugène	CALAIS	21 34 81 91
		CARON Michel	MERCK St LIEVIN	21 39 54 37
63	PUY DE DOME	BESSE Albert	CHARENSAT	73 52 20 01
67	BAS RHIN	REYMANN Marc	STRASBOURG	88 60 90 90
68	HAUT RHIN	TRIBLE Gérard	MULHOUSE	89 44 50 68
69	RHONE	LAPRA Léon	LYON	78 24 98 37
		VILLARD Simonne	VAUGNERAY	78 45 89 11
74	HAUTE SAVOIE	BOSSON Charles	ANNECY	50 51 53 44
79	DEUX SEVRES	GUITTONNEAU Jean	NIORT	49 73 30 45
80	SOMME	NORMAND Pierre	SOURDON	22 41 07 09

Nous espérons que, dans le prochain bulletin, cette liste comportera de nouveaux départements et faisons appel aux amis de «bonne volonté» pour qu'il en soit ainsi. La tâche de ces correspondants n'est pas lourde.

D'autre part, nous les informons que, dans sa réunion du 2 juin, le Comité Directeur a pleinement approuvé une proposition de notre ami Armand Huet, tendant à autoriser les correspondants, non membres de ce Comité, à assister, sur leur demande, aux réunions dont la date coïnciderait avec celle d'un voyage qu'ils effectueraient à Paris. Il leur appartiendrait, alors, de prendre contact avec le secrétariat de l'Amicale pour recevoir toutes informations utiles sur les réunions prévues.

L'UNION EUROPEENNE EST INDISPENSABLE

Au cours de sa très importante visite en France la reine d'Angleterre a fait preuve d'un meilleur jugement que bon nombre de nos responsables politiques.

Elle a affirmé la nécessité de l'Union Européenne.

Et pourtant l'Angleterre, comme la France, a une longue et belle histoire et désire très légimement conserver ses valeurs propres, qui ont eu grand succès.

Sans remonter à Aliénor d'Aquitaine ou à Jeanne d'Arc, il est clair que la France et l'Angleterre ont été fréquemment opposées, mais qu'à elles deux elles ont longtemps dominé le Monde. Ce n'est pas si ancien et c'était bénéfique. Elles assuraient la paix..

La conscience de ce rôle commun a conduit les 2 nations à une «entente cordiale» au début du siècle où nous vivons.

Les changements ont été tels en si peu d'années, que nous avons peine à imaginer la situation existante à une époque si proche.

En 1921 j'étais en première année de Droit et l'un de nos professeurs nous a exposé les circonstances dans lesquelles la Banque de France a renfloué la Banque des Etats Unis en 1913.

A cette époque la puissance financière de la France et celle de l'Angleterre étaient considérables et leur puissance politique ne l'était pas moins, notamment en raison de leurs immenses empires coloniaux.

Cette situation s'est maintenue dans les premières années qui ont suivi la 1ère guerre mondiale.

Le mandat attribué à la France et à l'Angleterre au Moyen Orient a assuré la paix dans cette importante région issue de l'Empire ottoman disloqué et les deux officiers remarquables qui y représentaient ces 2 pays : le Général Gouraud pour la France et le Colonel Lawrence pour l'Angleterre n'auraient jamais accepté l'existence de tyrans sanguinaires, analogues à Saddam Hussein ou à Hafez el Assad dans les territoires confiés à leur protection. Ces tyrans auraient été éliminés, ce qui n'a pas été fait pour Saddam Hussein et Hafez el Assad. Les populations s'en trouvaient bien.

Il en était de même dans les empires coloniaux mentionnés ci-dessus, où régnaient la paix et la prospérité.

Il en est bien différemment aujourd'hui où les empires coloniaux ont disparu et où la France et l'Angleterre ont perdu leur suprématie.

Seule maintenant l'union de la France, de l'Angleterre et des autres nations d'Europe peut leur permettre de ne pas être dominées et peut-être asservies.

Remercions la reine Elisabeth, représentante d'une grande tradition, de le proclamer. La France doit agir de même puisqu'elle a fait le premier pas dans cette direction par le plan de Robert Schuman.

L'union européenne n'est nullement la fin de nos nations, elle est leur association pour survivre.

Robert Schuman lui-même disait : «le supranational ne reposera que sur des assises nationales. Nous ne serons jamais les négateurs de la patrie».

Il est capital d'agir dans ce sens. Comme je l'ai déjà écrit dans ce journal, jamais les pays d'Europe, même les plus petits, ne pourront être comparés à l'Alabama ou au Minnesota. Tous ont eu une longue et souvent belle histoire. C'est le cas de la Grèce de Périclès, des Pays Bas de Rembrandt, du Portugal de Magellan, de l'Espagne, de l'Italie et de tous les autres.

L'Union européenne doit-être une communauté de tous ces peuples.

Puissent nos hommes politiques renoncer à leurs querelles et s'appliquer à réaliser cette grande œuvre.

Jean COVILLE

****

AMIS DÉCÉDÉS (MAI - JUIN 1992)

Marie-France DAILLET	Sèvres
Henri JARRY	Brissac-Quincé
André-François MERCIER	Neuilly sur Seine
Henri RANDON-NIEL	Versailles
Colette TEITGEN	Paris 17e

NOTEZ -LE

La date de notre repas amical est fixée au vendredi 20 Novembre. Il se tiendra au restaurant du C.I.S.P. 6 av. Maurice Ravel Paris 12e Y seront invités les adhérents dont la dernière cotisation réglée est soit celle de 1991 soit celle de 1992.

« L'ERREUR »

Il n'est pas de grand homme qui n'ait commis des erreurs : c'est arrivé à Napoléon, à César et à bien d'autres. Ce fut aussi le cas du Général de Gaulle, même si par ailleurs il a rendu des services inoubliables à la France.

Son erreur a porté sur sa conception de l'Europe.

Pourquoi a-t-on voulu faire l'Europe? Pour assurer la paix entre la France et l'Allemagne : Ce fut l'idée de Jean Monnet dans son projet de Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier (C.E.C.A.), politiquement réalisée par Robert Schuman. On mettait en commun les matières essentielles pour faire la guerre : le charbon et l'acier. Par extension ce fut le Traité de Rome.

De Gaulle, quelles que fussent ses qualités, n'a pas voulu voir ce que pouvait représenter la création d'une Europe politique. Sa passion, c'était la France : « c'est beau, c'est grand la France ! » disait-il. Bien sûr, mais à la fin du 20ème siècle ne fallait-il pas voir plus loin ?

L'Europe de sa part n'avait droit qu'à des railleries, si bien qu'à la suite d'une conférence de presse particulièrement agressive, Pierre Pflimlin et les autres ministres membres du M.R.P. quittèrent le gouvernement.

Et pourtant le prestige du Général de Gaulle, à cette époque, était au zénith, non seulement en France mais peut-être plus encore à l'étranger.

Lui qui désirait réaliser de grands desseins, il aurait pu être le nouveau Charlemagne de son temps.

Il aurait pu réaliser une Europe politique. D'abord à six, bien structurée, elle aurait été sous son impulsion, un noyau solide qui aurait permis de résoudre de nombreux problèmes. Cela aurait aussi évité de donner à la bureaucratie de Bruxelles le pouvoir excessif que nous lui connaissons.

Cela enfin aurait fait que le parti gaulliste, qui s'est créé à son départ, ne se serait pas cru obligé d'être hostile à tout ce qui peut se rapprocher d'une Europe politique, attitude dont nous mesurons aujourd'hui tous les dangers.

« Eh, me direz-vous, de Gaulle ne se déclarait-il pas Européen? »

Réponse : aujourd"hui tout le monde en France se déclare européen, de Marchais à Le Pen. Bel hommage en vérité à la création d'une Union européenne. Mais ce que souhaitent ces « Européens de façade » c'est que l'Europe ne soit qu'une organisation de «marchands», un cartel strictement économique.

Or ce qu'il faut c'est une Europe politique. Elle est indispensable pour assurer la paix sur notre vieux continent. Le tandem Mitterrand-Kohl fonctionne correctement, mais les hommes politiques passent. L'Allemagne, forte de ses 80 millions d'habitants, peut un jour avoir tendance à vouloir dominer l'Europe, alors que l'Allemagne dans une Europe politique sera plus facilement maintenue en paix avec ses voisins.

Oui, si de Gaulle avait voulu ...

C'est toujours triste de voir un grand homme se tromper.

Louis BOUR

LE DEVOIR D'OPPOSITION : LES DEVOIRS DE L'OPPOSITION

Quand le parti au gouvernement échoue, l'opposition a la charge de préparer l'avenir. Il est temps pour cette dernière de s'en aviser. Car l'incompréhension entre le peuple et ceux qui gouvernent en son nom est aujourd'hui telle que les ministres n'osent plus se hasarder dans les régions de peu d'être conspués.

La responsabilité de ce déficit démocratique dans la conduite de la République incombe au parti socialiste et au Président de la République. La sanction électorale viendra. Mais l'opposition doit être lucide. Les Français expriment par l'abstentionisme ou le vote de protestation aux extrêmes, tout autant leur rejet de la majorité que leur manque de confiance dans l'opposition. Elle n'incarne pas, par l'image qu'elle donne d'elle-même, l'esprit d'un changement favorable.

Avec la fin des dogmes, des modèles et des classifications toutes faites, la mollesse dans la pensée politique s'est installée. Aucun choix n'est réellement proposé aux Français si ce n'est le choix d'une équipe contre une autre, de tel homme en face de tel autre; les uns contre les autres usés d'avoir déjà incarné le changement et d'avoir déçu. Tous plus ou moins discrédités par le peu d'ambition qu'ils affichent pour la France et les Français, comparée à l'ambition qu'ils affichent pour eux-mêmes. Face à ce constat, la tâche de l'opposition est immense et sa responsabilité historique. Pour pouvoir l'assurer, elle devra accomplir une révolution : changer son mode de fonctionnement et organiser la réflexion et le débat démocratique sur les grandes questions laissées en jachère depuis dix ans : l'éducation nationale et la formation, la défense, la fiscalité, la justice, le rôle de l'administration, l'immigration...

Depuis vingt ans la France court après l'adaptation de son économie marchande. Il fallait le faire, mais c'est devenu un thème obsessionnel sans doute abusivement central. En tous les cas, il ne peut servir de prétexte à l'ajournement de réflexions et de réformes de fond car il y a d'autres urgences nationales qui conditionnnent la cohésion et la prospérité et donc le bien-être des Français.

Pierre NICOLET

QUAND UN MILITANT DEVIENT POETE...

Sa vie durant, Monsieur André GEESEN s'est investi dans sa profession de bijoutier mais aussi dans de multiples activités comme la conservation des documents anciens, la collection des cartes postales ou le goût des voyages. A 82 ans, il se rendait encore en Suisse avec sa motocyclette !

Notre ami vient maintenant de se «lancer» dans la poésie. Les vers publiés ici montrent qu'il excelle dans cet art de susciter l'émotion des cœurs et des âmes.

Mais Monsieur GEESEN est d'abord resté fidèle à l'idéal de fraternité et de justice qu'il a découvert dans sa jeunesse et qu'il a vécu au service des autres.

Né à Lille le 16 août 1904, il milite, dès sa fondation dans le Nord en 1925, au Parti Démocrate Populaire qui voulait l'entente des classes et des partis, la liberté de conscience et d'enseignement. Passionné par les problèmes du monde du travail, en particulier ceux du commerce et de l'artisanat, Monsieur GEESEN réfléchit à partir d'une analyse des données économiques.

Au contact de militants authentiques comme l'industriel Edmond HORDOIR (1880-1965), Maurice DUHAMEL (1888-1975), président diocésain de l'A.C.G.H., le docteur Jules DEFAUX (1885-1977) ou l'avocat Marcel HENAUX (1909-1945), mort à Dachau, il approfondit son engagement.

A la Libération, il poursuit son action en rejoignant le Mouvement Républicain Populaire dont la section de Lille comptait 1696 adhésions en 1946. Père de six enfants - dont Jacques qui a pris la relève aux côtés de son épouse, il se dévoue pour les idées auxquelles il croit, présidant le «Secours Saint Sauveur» et la société de gymnastique «L'Espérance».

Dans une circulaire du 2 mars 1959, André GEESEN écrit aux électeurs Lillois au nom du M.R.P. : «Si vous constatez qu'un climat de compréhension s'établit peu à peu entre les hommes que séparent pourtant des conceptions doctrinales différentes, si vous admettez qu'il faudra surmonter encore bien des difficultés pour faire régner un peu plus de justice et de fraternité, aidez-nous !»

Retiré à Marcq, Monsieur GEESEN, qui a eu la douleur de perdre son épouse, est entouré de l'affection des siens. Lorsqu'il traverse le couloir de sa résidence, il retrouve Madame et Monsieur Ernest CAUDRON, lui aussi animateur du P.D.P. puis du M.R.P., ancien rédacteur en chef de «Nord-Eclair» et adjoint au maire de Marq-en-Baroeul de 1971 à 1977. Leur fils André, qui fut le plus jeune militant M.R.P. de France à l'âge de 13 ans, vient de publier le «Dictionnaire du monde religieux - Lille Flandre» chez Beauchesne Editeur, un ouvrage exceptionnel qui éclaire l'histoire du christianisme social dans le Nord.

Souhaitons des jours heureux à ceux qui nous ont apporté l'exemple de leur témoignage. Face à l'échec de l'idéologie communiste et aux insuffisances du libéralisme, leurs idées inspirées de la doctrine démocrate-chrétienne ont gagné. Elles préparent le XXIe siècle.

Pierre KERLÉVÉO

Voyageur solitaire, sous des cieux différents
J'ai connu le soleil, le vent et la tempête
Arrivant près du port, me voici attendant
Le permis de séjour où reposer ma tête

Mes pieds endoloris par un si long parcours
Aspirent au repos, le trouverai-je peut-être ?
Arrivant près du port, espérant le secours
Du permis de séjour où reposer ma tête

J'ai connu les embûches du chemin, les arêtes
Suis tombé, relevé me voici haletant
Espérant près du port et que rien ne l'arrête
Le permis de séjour où reposer ma tête

Mon histoire est commune et s'en va racontant
Petits et grands moments ; peut-être quelques dettes
Je payerais ce qu'il faut et reste en attendant
Le permis de séjour où reposer ma tête

Les nuits suivent les jours, en restent quelques-unes
Et des aubes aussi pour mettre habits de fête
Mon Dieu qui m'a créé, laissez-moi quelques lunes
Pour gagner le séjour où reposer ma tête

André GEESEN
Noël 1991

« JE RECOMMENCERAIS BIEN » de Jean FERNIOT *(Grasset)*

Nœud papillon, moustache hérissée, perpétuel sourire, Jean Ferniot, observateur caustique des petits et des grands du sérail politique, fut l'un des journalistes les mieux informés des «dessous», l'un des plus en vue, des plus lus et écoutés.

Il appartient à cette génération de journalistes parlementaires qui commença sa belle carrière dès 1944, dans l'aventure énivrante de la Libération au temps des «Constituantes» et du «gouvernement provisoire».

Ce briscard chevronné a derrière lui un demi-siècle d'histoire politique et sept décennies de vie mouvementée. Il passa tant de journées et tant de nuits à arpenter nombre de kilomètres de «couloirs» du temple, des «Pas perdus» aux «Quatre colonnes», (alors très fréquentés) ou à monter au «poulailler» de l'hémicycle pour suivre la séance sur son banc derrière d'étroits pupitres ou encore enfermé dans la cabine téléphonique de la salle de presse contigüe, nichée dans le fronton du Palais Bourbon (on disait encore «la Chambre») avant de faire un saut à la brasserie Lipp, haut lieu de la politique.

De l'AFP à la SGP, de «Franc-Tireur» (1945-57) à «France-soir» (1959-70), éditorialiste à RTL et à «L'Express», chroniqueur gastronomique (pseudonyme : «Mon Oncle»), présentateur (avec Christiane Collange) d'émissions télévisées littéraires, auteur de deux douzaines de livres, membre du jury des prix «Interallié» et «Aujourd'hui», Jean Ferniot a tâté avec bonheur à toutes les formes de médias, avec un art consommé d'informateur-vulgarisateur.

Se défendant de faire œuvre d'historien et même de présenter un ouvrage purement politique - plutôt un livre de souvenirs -, Jean Ferniot se met à table, sinon à nu, à la première personne.

Avec un grand accent de sincérité, il refait son parcours de vie professionnelle et de vie d'homme à l'âme vagabonde, amitiés et amours, enthousiasmes et déceptions étroitement mêlés dans un même écheveau, bon vivant, dévorant la vie à pleines dents, avec un bel appétit, buvant à toutes les sources de l'existence, mais qui refusa trois fois la Légion d'honneur (à André Marie, Roger Duchet et Alain Peyrefitte.

Sans utiliser aucune note («n'en n'ayant jamais pris») mais servi par une mémoire d'éléphant, il se révèle un conteur truculent de «mots» redoutables, des faits et gestes des acteurs en renom de deux Républiques qu'il cotoya de près «dans le comique comme dans la tragédie», au sein du mini-groupe des «Pétroques» (portant parapluie).

Ses mémoires fourmillent d'anecdotes piquantes, de confidences personnelles sur le personnel et le milieu politique de la IVe. Une brillante galerie de portraits est brossée finement, avec humour,sans blesser, sans complaisance excessive, par un témoin lucide qui porte un œil attentif, curieux mais distancié sur la faune parlementaire, sans chercher à régler des comptes («Des comptes à régler, je n'en ai pas, sauf avec moi-même. J'ai fait plus de mal qu'on ne m'en a fait»).

Le titre de son gros ouvrage serré de 413 pages reflète un état d'esprit résolument optimiste : «Je recommencerais bien », même si le talent ne dissimule pas toujours une bonne dose de scepticisme et laisse sourdre un certain désenchantement chez un moraliste qui a perdu ses illusions sur les hommes et qui n'est pas dupe des «poisons et délices». «La politique me passionne et m'amuse. Elle ne m'absorbe pas. C'est une comédie humaine».

Adolescent, cet enfant du pavé de la «Mouf» est embauché par Marc Sangnier («tu m'appelleras Marc comme tout le monde»), dans son bureau du boulevard Raspail («sorte de conservatoire, de reliquaire du christianisme social») comme scribouillard à la Ligue fraçaise des auberges de jeunesse («gîtes d'étape»).

Séduit par «sa belle voix» et par «son coffre» au temps où le micro n'était encore qu'un ustensile de studio, il l'accompagne dans ses meetings du «Sillon» en province, pour rendre compte dans «La démocratie» de ses discours, compte-rendus que le tribun-pédagogue coupe «avec vigueur et sans modestie».

Lycéen à Louis-le-Grand, Jean Ferniot est en seconde l'élève d'un professeur d'histoire-géographie à la voix nasillarde et coupante anti-Munich contre la «capitulation» des démocraties, alors qu'il signe chaque matin l'édito dans «L'aube» et que le candidat du PDP est battu aux législatives dans l'Orne.

Le jeune Ferniot vend «L'aube» et «Sept» tous les dimanches matins, sur le parvis de Saint Médard. Il se destine à la prêtrise. Il fonde une section de la J.E.C. Aspirant, il se bat comme «Cadet de Saumur» sur la Loire en juin 1940.

Cinq ans plus tard, le jeune rédacteur de «Franc-Tireur», quotidien de la gauche goguenarde anti-tout, retrouve son ancien prof au Quai d'Orsay, assis dans le fauteuil de Vergennes. Alors que Bidault était son ministre des Affaires étrangères et faisait mine de prendre des initiatives, de Gaulle menace : «Qu'il se taise ou je l'expédie comme professeur de sixième au collège de Romans. Dans la Drôme!».

De Pierre-Henri Teitgen, jeune ministre d'Etat qui paie son essence quand il se rend dans sa circonscription d'Ille-et-Vilaine, Ferniot cite cette formule admirable : «Homme public n'est pas le masculin de femme publique». C'était au temps de la République pure et dure!

Que de figures hautes en couleur ! Louis Vallon («Vallon, on me dit que vous buvez?» interroge de Gaulle; «Pas chez vous, mon Général» ; Edouard Herriot qui sait jouer de sa surdité pour feindre de ne pas entendre certains cris quand il préside la séance ; Pierre Laval («Mon nom s'écrit de droite à gauche et de gauche à droite. Je n'ai pas de préjugés») ; Jules Moch («le cousin Jules») ; Henri Queuille, Félix Gaillard, Edgar Faure («L'indépendance dans l'interdépendance») ; Antoine Pinay («il a une tête d'électeur», dira Herriot de l'Antoine coiffé du petit chapeau noir) ; Marcel Dassault qui refuse de prendre l'avion et qui rêve d'un poste de Ministre du Logement ; le Comte de Paris, installé au manoir normand du «Cœur volant» à Louveciennes après l'abrogation de la loi d'exil, convaincu que le général de Gaulle songe à une restauration monarchique et qu'il fait étudier la question par des juristes.

Quant à Roger Duchet (CNIP) et Bernard Lafay (radical), ils prennent des notes au Conseil des ministres pour cummuniquer le mot à mot à la sortie à Jean Ferniot, accompagné quand il le faut, de consignes de discrétion.

Avec François Mitterrand, déjà Florentin, alors jeune ministre des Anciens combattants dans les cabinets Ramadier et Schuman (1947-48) et UDSR, mini-formation charnière, Jean Ferniot entretient des rapports acides : «Je rencontrerai souvent François Mitterrand. Je le verrai même sourire. Rire, jamais. Son visage peu mobile est empreint de gravité. Il a l'air de donner à ses paroles les plus banales une extrême importance. Il réfléchit avant de dire : «Bonjour, comment allez-vous?».

Invité par le ministre à déjeuner chez Jarasse à Neuilly, Jean Ferniot poursuit : «J'ai compris ce jour-là qu'il ne supportait que les courtisans. Je manque de manières en ne donnant point de caresses, au chien comme au maître... Il a peu d'amis... C'est l'inexactitude personnifiée... En 1947, il n'a rien d'un Socialiste».

Georges VERPRAET

MODE DE SCRUTIN

L'excellent et récent article de Louis BOUR appelait à l'adoption d'un mode de scrutin qui soit juste et dégage une majorité pour décider, dans l'esprit du système appliqué au niveau municipal.

Précisément j'ai élaboré (en toute modestie...) un système original qui produit une majorité absolue homogène de façon automatique et certaine, tout en garantissant une représentation des minorités plus généreuse que la loi municipale.

Les grandes lignes en sont représentées ci-après sous la forme d'articles dans un projet constitutionnel. (Il s'agit d'un scrutin de liste et les sièges sont répartis entre les circonscriptions au prorata du nombre de leurs électeurs).

1) Si un parti obtient la majorité absolue du total des suffrages exprimés à travers les circonscriptions, les sièges à pourvoir sont attribués dans chacune à la représentation proportionnelle intégrale.

2) Si aucun parti n'a obtenu la majorité absolue du total des suffrages exprimés à travers les circonscriptions, il est procédé à un second tour de scrutin. Seuls peuvent y recevoir des suffrages les trois partis qui ont recueilli au premier tour le plus de suffrages à travers les circonscriptions.

Les électeurs expriment leur suffrage en faveur de l'un des trois partis en présence et indiquent, entre les deux autres, celui sur lequel leur suffrage serait à reporter.

a) Si l'un de ces trois partis obtient la majorité absolue des suffrages exprimés à travers les circonscriptions, il reçoit dans chacune un nombre de sièges proportionnel au pourcentage qu'il y a obtenu des suffrages exprimés au second tour.

Le restant des sièges à pourvoir est réparti entre toutes les autres listes présentées au premier tour, au prorata des suffrages qu'elles avaient alors recueillis.

b) Si aucun d'entre eux n'a obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés à travers les circonscriptions, les trois partis en présence sont classés suivant le nombre de suffrages qu'ils ont recueillis respectivement.

Les suffrages recueillis par le parti classé en troisième position sont reportés au profit des deux autres selon l'indication donnée par les électeurs, et totalisés avec ceux que ces deux partis ont recueillis directement.

Le parti qui réunit ainsi le plus de suffrages reçoit dans chaque circonscription un nombre de sièges proportionnel au pourcentage qu'il a obtenu des sugffrages totalisés.

Le restant des sièges à pourvoir est réparti entre toutes les autreslistes présentées au premier tour, au prorata des suffrages qu'elles avaient alors recueillis.

Le système proposé serait valable pour l'élection d'une assemblée nationale, régionale ou locale. Surtout, il pourrait s'appliquer à l'élection du Parlement Européen quand se constituera l'Europe communautaire, si l'on veut qu'elle fonctionne bien.

Jean ORDNER

✣✣✣✣✣✣✣✣✣✣✣✣✣✣✣✣✣✣✣✣

✂ ----------

RAPPEL

Nous rappelons aux lecteurs du «MRP vous parle» que l'abonnement à ce petit journal est de 20 francs par an.

Quant à la cotisation des adhérents à l'Amicale elle est de 100 francs par an.

Pour nous aider à bien accomplir notre mission, tant sur le plan du fonctionnement de l'Amicale que sur celui de la publication du «M.R.P. vous parle», nous demandons aux uns et aux autres de bien vouloir nous adresser les sommes indiquées ci-dessus, s'ils ne l'ont pas déjà fait cette année, en nous retournant le bulletin figurant au verso.

Il est toujours accusé réception des versements des uns et des autres et les adhérents reçoivent une vignette à apposer sur leur carte.

L'EUROPE DEVANT SON DESTIN

Depuis la fin de la dernière guerre mondiale, l'Europe n'est plus maîtresse de son destin. Prise en tenaille entre les positions antagonistes des deux supergrands, elle est vouée à rester un enjeu tant qu'elle n'aura pas trouvé cohésion et unité.

Tant bien que mal, elle a tenté de s'organiser au plan économique. Malgré la crise, le Marché Commun a résisté et il aurait certainement encore mieux résisté si l'esprit du Traité de Rome avait été mieux respecté. Malgré les difficultés qui l'assaillent encore, il est douteux que certains partenaires s'en retirent.

L'avenir politique de l'Europe et l'amélioration de sa sécurité restent toujours très incertains. L'Europe cependant, par son passé et la place qu'elle occupe dans les échanges internationaux se doit de devenir une entité majeure, capable de prendre dans les meilleures conditions le tournant du siècle.

Au plan politique, tant dans les milieux gouvernementaux que parlementaires, de sérieux efforts sont faits qu'il n'est pas dans notre propos de développer ici.

Quant à la sécurité de l'Europe, il s'agit d'un problème, longtemps demeuré tabou, mais qui se pose chaque jour avec plus d'urgence, dont l'opinion publique a de plus en plus conscience compte tenu des menaces qui nous entourent et des chantages dont nous pouvons être l'objet à chaque instant.

Depuis 35 ans l'Europe a placé sa sécurité sous l'aile de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord. Grâce en partie à cette alliance, grâce à la dissuasion nucléaire et malgré les tensions qui sans relâche agitent notre monde, tout conflit généralisé a été écarté en Europe occidentale. Mais le monde évolue chaque jour, les pays européens trop souvent insouciants ou aveugles devant les perspectives relativement sombres de leur avenir, par manque de cohésion, de volonté politique, de rigueur dans l'effort financier qu'il faudrait soutenir, sont devenus un point faible de l'alliance et il est grand temps de penser à la restructuration de ce deuxième pilier de l'Alliance que l'Europe devrait constituer.

On peut être alliés et avoir néanmoins des intérêts différents. A l'échelle de la politique mondiale, l'Europe n'est plus le centre des décisions et elle n'est plus l'enjeu essentiel de cette politique. L'Afrique n'est plus la chasse gardée de quelques pays européens, bien que l'Europe soit encore attentive aux responsabilitéx qui lui incombent à l'égard des pays au delà des mers qui ont été historiquement associés à son destin. L'Europe enfin devient, quant à ses approvisionnements en matières premières et en produits pétroliers, de plus en plus dépendante de régions du monde qui ne sont pas comprises dans l'aire géographique de l'Alliance Atlantique. Ce sont là des raisons supplémentaires pour que l'Europe s'organise politiquement et participe mieux à la sécurité commune.

L'Europe doit donc grandir, devenir plus forte et pleinement majeure. Compte tenu de la rapidité d'évolution du monde, de l'apparition de menaces nouvelles résultant d'une part de la dislocation des structures politiques à l'Est, et d'autre part, de la dissémination prévisible des armes nucléaires dans des Etats fondamentalistes, il est du devoir de l'Europe de repenser les conditions de sa propre sécurité.

Les problèmes de l'avenir politique de l'Europe et de sa propre sécurité sont désormais des problèmes urgents, ardus certes, et qui exigent du temps, de l'intelligence, de la volonté et de l'imagination. Il est grand temps de s'atteler à cette tâche. Ils n'éliminent en rien les efforts que nous devons faire par ailleurs en vue de parvenir, à l'échelle mondiale, à une réduction équilibrée des armements, puis, à plus longue échéance, à un désarmement plus général assorti de contrôles efficaces, à l'élimination des crises et des menaces, dans le respect des nations et des peuples à la recherche quotidienne et inlassable de la Paix.

Le neutralisme, mélange de bonnes intentions utopiques, de peur irraisonnée et d'idéalisme naïf, ne peut en aucune façon constituer pour l'Europe une voie de salut.

L'Europe que nous souhaitons tous, doit être une Europe libre, vivante et démocratique. La liberté et la vie sont le prix du courage et de l'effort. Mais la démocratie par nature est vulnérable. C'est une raison supplémentaire pour la défendre et la protéger.

Pierre CHAUMARD

BULLETIN

1 - D'ADHESION A L'AMICALE DU MOUVEMENT REPUBLICAIN POPULAIRE
133 bis, RUE DE L'UNIVERSITE 75007 PARIS - TEL : 47.05.84.51

2 - DE RENOUVELLEMENT DE COTISATION (1992)

3 - D'ABONNEMENT AU BULLETIN « LE M.R.P. VOUS PARLE »

NOM ..... PRENOM .....
ADRESSE .....
.....
.....

TELEPHONE : .....

Ci-joint : Cotisation de 100 Francs
abonnement de 20 Francs par
1 - Chèque bancaire
2 - Chèque ou virement postal au CCP PARIS N° 4723 - 45Z
au nom de «Amicale du M.R.P.»

1 - 2 - Rayer la mention inutile

LE M.R.P. VOUS PARLE - Directeur de la Publication : Robert PRIGENT - Commission paritaire de presse N° AS 65-465
IMPRIMERIE COPY AND CO - CIRCULAIRES COULON **42.36.08.15**